

# Campagne 2022 de neutralisation de nid de frelon asiatique



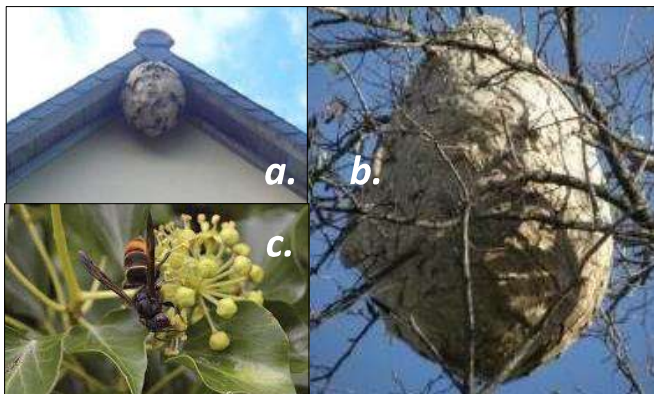
Caractéristiques du frelon asiatique : thorax noir, extrémités des pattes jaunes

*Introduit accidentellement près de Bordeaux, le frelon asiatique a colonisé plus de 80 % du territoire français en 15 ans. Après un premier nid découvert dans le Tournaisis, il est actuellement présent partout en Wallonie.*

*Cet insecte menace directement les abeilles auxquelles il fait une chasse sans merci. Il perturbe également les insectes sauvages. Il n'est dangereux que dans le voisinage immédiat du nid.*

Cette année, des nids ont déjà été signalés dans votre région et cela continue car la saison est particulièrement favorable. Il reste probablement d'autres nids à découvrir.

## Nous recherchons activement ces nids !



a. nid installé sous débordement de toiture ;  
b. nid installé haut dans un arbre ;  
c. frelon butinant sur fleur de lierre.

Le frelon asiatique construit de gros nids, le plus souvent assez **haut dans les arbres**, mais aussi sur les **bâtiments** et sur d'autres supports. Il faut donc lever les yeux, et tenter de repérer ces grosses boules brun-beige en matière cartonnée. Le nid est fréquemment caché par le feuillage, mais il peut être repéré par les allées et venues des frelons. Plus rarement, le nid est situé dans un abri (grenier, poulailler, etc.). La **chute des feuilles** est une occasion à saisir pour le repérage des nids. Par ailleurs, le **lierre**, qui commence à fleurir, est très apprécié de divers insectes butineurs, notamment le frelon asiatique.

## QUE FAIRE EN CAS DE DETECTION D'UN NIDS DE FRELONS ASIATIQUES ?

Au moindre doute, veuillez le signaler à l'adresse : <http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes> dans l'enquête Espèces exotiques envahissantes et sélectionner Espèce observée : Frelon asiatique. Afin de confirmer l'identification, une photo numérique sera demandée. S'il s'agit effectivement de frelons asiatiques, le SPW prendra en charge la neutralisation du nid. **Ce service est gratuit jusqu'au 31 décembre 2022.**

